



Ma soeur est confrontée au départ de son mari du domicile

Par **lolotte017**, le **22/01/2009** à **09:58**

Bonjour

ma soeur est en passe à des soucis de gestion depuis que son mari a quitté le domicile pour s'installer avec une autre.

Elle a deux enfants à charge (11 et 14 ans)

au début il ne lui a rien demandé, avocat mutuel pour divorce en bon terme (le divorce n'est toujours pas prononcé), il lui dit qu'il lui laisse la maison, paie une pension.

Aujourd'hui installé au nord de la france, ma soeur est obligé de lui amené les filles à mis chemin pour qu'il les voit, ou elle prennent le train et partagent les frais.

De plus il veut maintenat sa part de la maison estimant qu'il a besoin d'argent.

Ma soeur est dans l'impasse, les banques s'opposent à un nouveau prêt pour lui donner sa part (elle est atteinte de sclérose en plaque non déclarée).

bref c'est la galère pour elle, que peut elle faire, sachant que son avocat commun ne lui dit pas tout!!